

Déclaration de Séville 23 janvier 1999

Déclaration de Séville (adoptée le 23 janvier 1999 par les participants de la Conférence Euro-méditerranéenne des villes durables à Séville, Espagne) : Préambule

NOUS, représentants des villes et autorités locales méditerranéennes et des associations de villes réunies à Séville du 21 au 23 janvier 1999 pour la Conférence Euro-méditerranéenne des villes durables, sommes conscients que cette Conférence s'inscrit dans une double continuité:

- celle qui résulte du mouvement mondial, né sous l'égide des Nations Unies en juin 1992, au Sommet de la Terre à Rio, et poursuivi en juin 1996 au Sommet des Villes (Habitat II) à Istanbul;
- et celle qui a vu le jour en Europe, avec l'appui de la Commission Européenne (DG XI), à Aalborg avec la Charte du même nom en mai 1994, suivie par la Conférence méditerranéenne sur l'Agenda 21 local à Rome en novembre 1995. A l'occasion de la deuxième Conférence européenne de Lisbonne en octobre 1996, l'organisation de quatre Conférences régionales a été décidée : Turku en septembre 1998, Sofia en novembre 1998, Séville en janvier 1999 et la Haye programmée en juin 1999, pour préparer la troisième Conférence paneuropéenne à Hanovre en février 2000.

A Hanovre, à partir des déclarations des quatre conférences régionales, les villes de toutes les régions d'Europe établiront un bilan de la Campagne des villes européennes durables, notamment pour ce qui concerne les nécessités de coopération avec les villes de tous les pays riverains et dresseront une vision de la ville durable du futur.

Dans le même temps, la Région Méditerranéenne a largement participé à ce mouvement, puisque outre la Conférence de Rome citée plus haut, se sont tenues avec l'appui de l'Union Européenne et des agences concernées de l'ONU, la Conférence de Tunis dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) en novembre 1994 -Agenda MED 21 - et la Conférence des Villes de la Méditerranée de Barcelone en mars 1995. A Barcelone, en 1995, les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone ont créé la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD).

Dans le même temps, (novembre 95 à Barcelone), le partenariat Euro-méditerranéen entre les pays de l'Union Européenne et les 12 pays-méditerranéens se mettait en place. Ce partenariat offre des opportunités nouvelles pour la coopération, y compris dans les domaines du développement durable et de la protection de l'environnement, et il prévoit des nouvelles modalités d'échanges dans la région méditerranéenne.

Notre conférence a souhaité assurer une interaction efficace entre la dynamique lancée par la Campagne des villes européennes durables, et toutes les avancées positives émanant des initiatives mondiales, européennes et méditerranéennes en faveur du développement durable.

Sur la base de ce constat et conscients de la part déjà assumée par les villes et les Etats de la région méditerranéenne, Nous, villes et cités méditerranéennes:

- REAFFIRMONS notre identité propre et rappelons que depuis les temps les plus anciens, le bassin méditerranéen a été le lieu de rencontre des peuples et des cultures, d'Afrique, du Proche-Orient et d'Europe, et la porte incontournable du Moyen et de l'Extrême-Orient. Berceau des civilisations, il en est le meilleur creuset et s'identifie pleinement au rôle millénaire et prépondérant de la Cité.

C'est là que se sont longtemps retrouvées toutes les valeurs de tolérance et de progrès avec lesquels nous souhaitons renouer.

- DECLARONS, que l'éco-région méditerranéenne ne pourra connaître de développement durable sans économie stable.

- AFFIRMONS, selon les termes de la Déclaration d'Istanbul, que les autorités locales, parce qu'elles sont les plus proches de la population, doivent être les partenaires privilégiées des Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable.

- SOMMES CONVAINCUES que l'avenir de cette région ne se construira qu'en y associant les populations par l'approfondissement de la démocratie locale et la participation.

- SOMMES CONVAINCUES que la justice sociale, un environnement protégé et la paix sont indispensables pour permettre un développement durable de la région.

- MANIFESTONS notre soutien total à la Campagne des Villes européennes Durables.

- APPRECIONS les possibilités offertes aux autorités locales par les programmes régionaux de l'Union Européenne, le partenariat Euro-Méditerranéen (SMAP), le programme LIFE-Pays tiers, ainsi que le programme d'Assistance Technique pour la protection de l'Environnement (METAP). Nous nous engageons:

- A DEVELOPPER cette Campagne avec tous les acteurs du Bassin Méditerranéen, à travers des partenariats et des actions impliquant les villes du bassin Méditerranéen et de l'Europe. Cela permettra aux villes non européennes d'évaluer, à leur niveau, la mise en application de la Charte D'Aalborg et du Plan d'Action de Lisbonne.

- A PROMOUVOIR par tous les moyens les processus participatifs et à mettre en œuvre des plans d'action locaux pour le développement durable tel que les Agendas 21 locaux.

- A ETABLIR des échanges d'expertise technique et de connaissances avec tous les acteurs de notre région et de l'ensemble de l'Europe, à l'image de ce qui a été annoncé à Turku et à Sofia.

- A DEVELOPPER des initiatives communes entre villes dans des secteurs clés comme la planification urbaine, le logement, la pauvreté urbaine, la santé, la préservation des centres historiques, le tourisme, l'héritage culturel, l'eau, les déchets, l'énergie et les transports.

- en identifiant les problèmes clés propres à chaque municipalité et les obstacles s'opposant au développement durable en prenant des engagements réels pour les résoudre;

- en établissant des indicateurs permettant de mesurer localement les progrès en ce qui concerne les effets naturels externes, tels que les changements climatiques et la pollution des zones côtières.

- A RESPECTER la diversité culturelle et ethnique du Bassin Méditerranéen.

Et nous appelons tous les citoyens et leurs associations: - à renforcer les structures et les mécanismes de participation dont disposent les administrations publiques municipales et à exiger les financements nécessaires pour la définition et le développement des Agendas 21 locaux.

Nous appelons les Etats et les autorités territoriales des pays méditerranéens (Régions, Provinces, Départements, aires Métropolitaines): à reconnaître les autorités locales comme partenaires en proposant de nouveaux modèles de partenariat basés sur la notion de subsidiarité, - à s'engager à favoriser, promouvoir, soutenir et coordonner les politiques de développement durable et les processus d'élaboration des Agendas 21 locaux, par des instruments réglementaires, économiques et techniques et par l'accès aux ressources.

A soutenir et renforcer les actions de coopération entre les villes méditerranéennes. Nous appelons l'Union européenne :

- à prendre mieux en compte les spécificités écologiques, économiques, et sociales des villes du sud dans l'élaboration des orientations et des directives européennes. - à soutenir davantage les actions de coopération décentralisée entre les villes européennes et non européennes de la Méditerranée, y compris à travers les réseaux créés par les autorités locales, et qu'elle relance ses Programmes et

notamment MEDURBS.

- à prendre en compte les activités concernant le développement urbain lors de la révision du Programme MEDA.
- à reconnaître avec ses Etats membres, les autorités locales ainsi que leurs associations locales, régionales et internationales, comme interlocuteurs et partenaires à part entière, dans les actions menées en faveur du développement urbain durable.
- à offrir une assistance technique plus importante aux autorités locales à travers le programme Life pour promouvoir le développement des villes méditerranéennes.

Nous appelons la CMDD:

- à promouvoir, en renforçant leur représentation, le rôle, en son sein, des associations nationales et régionales d'autorités locales méditerranéennes.
- à diffuser largement les propositions issues de la présente déclaration après leur adoption par les parties contractantes dans le but de soutenir les autorités locales dans leurs actions visant à un développement urbain durable.

Nous appelons les Nations Unies et ses agences, notamment : la Commission des Nations Unies pour les établissements Humains (CNUEH), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'UNESCO:

- à intégrer le message des villes méditerranéennes réunies à Séville comme élément de mise en œuvre des engagements pris à Habitat II (Istanbul), concernant la reconnaissance du rôle et de la place des autorités locales en tant que partenaires à part entière des Etats dans le domaine du développement urbain durable.
 - à renforcer la protection des patrimoines culturels et des centres historiques. Nous appelons les Etats et les bailleurs de fonds multilatéraux (Commission européenne, Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement, PNUE, PNUD, etc.) à travers leurs programmes respectifs (MEDA, LIFE, METAP, Capacity 21, et autres), et le secteur privé:
 - à mettre en place un mécanisme de soutien approprié aux initiatives locales tel qu'un fonds de développement durable.
 - à associer à la définition de leurs programmes méditerranéens les autorités locales concernées et leurs associations, en particulier lorsqu'elles disposent d'un plan d'action en faveur du développement durable (agendas 21, plans stratégiques ou autres plans de développement).
 - à renforcer leurs actions régionales destinées aux autorités locales et notamment en matière de sensibilisation, de formation et de renforcement institutionnel.
 - à soutenir des actions d'échanges de savoir-faire et d'actions locales innovantes.
 - à mettre en place des mécanismes de reconversion de la dette pour soutenir des actions de développement durable au niveau local. Nous villes méditerranéennes appuyons les villes européennes dans leurs initiatives pour créer des liens de partenariat entre elles et les villes des rives Sud et Est de la Méditerranée, et lorsqu'elles sollicitent l'appui de l'Union Européenne:
 - pour soutenir concrètement le développement durable en Méditerranée dans le cadre des Fonds Structurels, donnant ainsi une réalité aux actions annoncées dans le Plan d'action pour le développement durable, au cours du Forum Urbain de Vienne (Autriche) en novembre 1998.
 - à encourager la progression vers le développement durable dans le cadre du Vème Programme d'Action pour l'Environnement.
- Les participants expriment leur gratitude envers la ville de Séville, et remercient particulièrement Madame le Maire Soledad Becerril Bustamante, pour avoir reçu cette Conférence, la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU) pour l'organisation de la Conférence, la Direction Générale XI de la Commission européenne pour son appui, la Campagne des villes européennes durables, et les Maires et experts des villes du Comité directeur: Barcelone, Marseille, Rome, Tétouan Lisbonne, Faro et Tunis.

